S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Flash CE
6 mai 2013

EP :

Le contrôleur de gestion nous dit que les ventes au niveau Europe sont de même niveau qu'en 2012. On n'a pas souffert de la baisse du marché automobile alors qu'il représente 65% des ventes.
L'activité du premier semestre devrait être bonne.
Donc, tout va bien, alors pourquoi casser une équipe qui gagne ?

Organisation Laboratoire EP : création d'un poste.

Nous espérions que cette création de poste était de nature à améliorer le climat de ce secteur mais il n'en n'est rien : c'est une demande de l'activité EP en Europe pour avoir des résultats rapides et faire l'interface avec le TIC.
Les problèmes sous-jacents dans ce service vont donc perdurer.

Résultats économiques de l'entité Ingénierie.

Beaucoup de projets en phase exploratoire et d'approche, c'est une bonne nouvelle. L'activité travaille pour tous les sites de Solvay.
Pour 2013 : prévision de 430000 heures dont 120000 à NOH, bureau ingénierie de Bruxelles. (321000 H pour 2012 au périmètre de Rhodia)

Centrale thermique : contrat Air Liquide.

Solvay a la volonté de reprendre les équipements industriels (Chaufferie)
La chaufferie et ces salariés seraient repris par Solvay. Nous aurons une information précise au CE de juin.

Prise en charge par la direction des frais d'admission au restaurant d'entreprise des retraités "actifs" de la mutuelle.

Depuis les nouveaux badges, les retraités sont considérés comme extérieurs au restaurant d'entreprise. Nous avons demandé à la direction que ces membres actifs soient considérés comme des salariés de Belle Etoile dès lors qu'ils se présentent à la cantine, c'est-à-dire que les frais d'admission doivent être pris en compte par la direction.
Une réunion serait prévue entre la direction, le gestionnaire et le secrétaire du CE à ce sujet. A suivre.

Recti D.

Cette rectification a pour but de séparer l'eau, distiller l'HMD récupérable et séparer les lourds issus de la réaction.
En voulant distiller la DCH, il a été identifié la nécessité de maintenance.

Raté de paye au mois de mars.

Le virement de paye n'a pas été effectué au vendredi 29 mars. Le problème pouvait être résolu en changeant la date d'effet du virement. Malgré cela, ça n'a pas été possible et des salariés ont subi un préjudice financier. La direction prendra en charge les frais d'agios suite à l'intervention de la CFDT au niveau du groupe.

Activités sociales et culturelles.

La valeur des chèques Cadhoc pour la fête des mères et pères est désormais de 150€
Un chèque culture du même montant sera distribué aux autres salariés.
Une distribution de chèques vacances est également prévue pour l'été.
Les élus CFDT ont voté pour, même si nous n'avons pas de vision claire voire pas de vision du tout sur les comptes du CE : Pas de bilan définitif 2011 et pas de bilan de 2012.

Prochain CE : 30 mai